



Direction de l'Immigration
Bureau des titres de séjour

Code AGDREF : 4801
1° du L. 313-20

RENOUVELLEMENT :
PASSEPORT TALENT – SALARIÉ QUALIFIÉ / ENTREPRISE INNOVANTE

Liste des pièces à fournir : ORIGINAL et PHOTOCOPIE

(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).

Visa de long séjour valant titre de séjour (portant la mention « passeport talent » ou visa de long séjour (portant la mention « passeport talent-L.313-20-X° », en fonction du motif de séjour) ou carte de séjour en cours de validité

Justificatif d'état civil et de nationalité :

* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

* Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour)

Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 3 mois

* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, original et copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant datée de moins de 3 mois

3 photographies d'identité récentes (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

Déclaration sur l'honneur JOINTE concernant votre situation familiale complétée, datée et signée

Si vous êtes salarié et titulaire d'un diplôme au moins équivalent au master ou figurant sur une liste fixée par décret :

Diplôme correspondant, délivré par un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national

Contrat de travail d'une durée supérieure à 3 mois avec un employeur établi en France et justifiant d'une rémunération annuelle brute au moins égale à 2 fois le salaire minimum de croissance annuel (formulaire)

Certificat de travail et 3 derniers bulletins de salaire

Si vous êtes salarié d'une jeune entreprise innovante :

Contrat de travail d'une durée supérieure à 3 mois avec une entreprise définie à l'article 44 sexies OA du code général des impôts, établie en France et justifiant d'une rémunération annuelle brute au moins égale à 2 fois le salaire minimum de croissance annuel (formulaire)

Tout document établissant la qualité de jeune entreprise innovante ainsi que le lien direct de l'emploi sollicité avec le projet de recherche et de développement de l'entreprise

Certificat de travail et 3 derniers bulletins de salaire

En cas de perte involontaire d'emploi :

Attestation de l'employeur destinée à Pôle Emploi

Attestation de l'organisme versant les allocations chômage justifiant de la période de prise en charge restant à courir

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
Conjoint(e) * Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
Enfants							
Père							
Mère							
Frères et sœurs							

* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur,
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

fait à STRASBOURG le : ___ / ___ / ___